

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 64/18/SPCG accordant un permis d'occupation sur un terreplein du port.

n° 64/18/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
8 février 1964

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro  
1 mars 1964

### TEXTE INTÉGRAL

La Compagnie du C.F.E. dont le siège est à Addis-Abéba est autorisée à occuper à titre précaire et révocable pour une période de durée indéterminée qui commence au le janvier 1964, une parcelle de terrain comprise dans le Domaine Public portuaire d'une superficie de 1.036 m2 englobant l'actuelle gare du C.F.E.